



Versailles, le 19 mars 2021

Mobilisons-nous contre les suppressions de postes dans les Yvelines ! Rassemblement devant le Rectorat de Versailles, mercredi 14 mars, 14h00

Les organisations syndicales FSU, FNEC FP FO et CGT informent les personnels de l'Éducation Nationale des Yvelines de l'appel adopté le 15 mars par des enseignants et CPE mobilisés dans le 78 contre les suppressions de postes qui se prononce pour l'organisation d'un rassemblement mercredi 24 mars à 14h devant le rectorat de Versailles (voir au verso). **Nos collègues ont raison ! Les suppressions de postes sont inacceptables et doivent être abandonnées.**

Jeudi 11 mars dernier, lors du CTSD sur les créations et suppressions de postes, la Direction Académique des Yvelines a maintenu son projet de **suppressions de 17 postes d'enseignants et de CPE pour la rentrée 2021**, malgré la **forte mobilisation des établissements** concernés par ces suppressions tout au long de la semaine. Une semaine marquée par plusieurs journées de grève et d'action et le **rejet quasi unanime par les organisations syndicales par 9 voix sur les 10** représentants élus des personnels au CTSD des Yvelines.

Les conséquences de ces suppressions de postes sont connues :

- **Aggravation de la dégradation des conditions de travail et d'étude**
- **Classes encore plus surchargées**
- **Recours accru aux heures supplémentaires**
- **Offre de formation appauvrie**

De telles décisions sont incompréhensibles dans un contexte où les établissements devront accueillir **1500 élèves de plus à la rentrée 2021**, ce qui supposerait au contraire que des postes soient créés massivement pour faire face à la hausse des effectifs. L'annonce du **redéploiement de trois des postes de CPE** supprimés vers d'autres départements, encore plus sinistrés que le nôtre, **est tout aussi inadmissible**, alors que les besoins sont criants dans le département des Yvelines

Nous nous opposons à cette gestion comptable des moyens aveugle à la réalité des besoins sur le terrain.

Nous soutenons tous les établissements actuellement en grève et mobilisés contre les suppressions de postes, notamment de CPE, et demandons le maintien de ces postes.

Nous demandons :

- **Le maintien des postes supprimés, notamment des CPE**
- **Des créations de postes d'enseignants, d'AED, d'AESH, de PSY-EN, de CPE, d'infirmières, de médecins scolaires, d'assistantes sociales, de personnels administratifs pour mieux suivre et encadrer les élèves.**
- **Des moyens pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.**
- **De vraies mesures pour prendre en compte l'impact économique, social, et psychologique d'une crise sanitaire inédite et pour renforcer le pôle sanitaire et social**

Les organisations syndicales FSU, FNEC FP FO et CGT invitent tous les personnels des collèges et des lycées à rejoindre le rassemblement du 24 mars, devant le Rectorat de Versailles, 3 boulevard de Lesseps, à 14h.

Tous ensemble, nous pouvons gagner !

La Rectrice et le Ministre doivent entendre les revendications des personnels et abonder les moyens à la hauteur des besoins.

NON AUX SUPPRESSIONS : MAINTIEN DE TOUS LES POSTES, TOUTES LES HEURES, TOUTES LES CLASSES !

Appel de personnels enseignants et d'éducation des Yvelines

Nous sommes des personnels enseignants et d'éducation de plusieurs collèges et lycées du département des Yvelines, syndiqués ou non-syndiqués. Nous nous sommes réunis le 15 mars 2021 en visio-conférence à l'appel de nos collègues d'Evariste Galois de Sartrouville. Au lycée Evariste Galois de Sartrouville, au collège Cassin de Chanteloup-les-Vignes, au lycée Jean Rostand de Mantes-la-Jolie, 3 postes de CPE au total sont supprimés par M. le DASEN. Au collège Sully de Rosny-sur-Seine, deux suppressions de classes, qui viennent s'ajouter au 2 suppressions de la rentrée dernière. Au collège Picasso de Montesson, 32 heures de DGH en moins, deux postes de Lettres supprimés. Au lycée des Pierres Vives à Carrières-sur-Seine, 50 heures de DGH en moins. Les personnels ont massivement fait grève pour conserver les postes : une journée, voire plusieurs journées consécutives. Les personnels ont été et demeurent très déterminés. Nous apportons un soutien particulier à notre collègue CPE engagée dans une grève de la faim.

Ces suppressions sont inacceptables. Elles ne répondent à aucune justification pédagogique. Pour les CPE, la DSDEN des Yvelines répond que ces suppressions seraient rendues nécessaires car notre département serait excédentaire par rapport à d'autres et que, par conséquent, il conviendrait de « redéployer ». Mais s'il manque des moyens, et il en manque partout, pourquoi ce serait aux élèves et aux personnels d'en faire les frais ? Nous refusons la logique des redéploiements, qui répond à des objectifs exclusivement budgétaires.

La situation sanitaire nous a bien montré depuis des mois, si besoin était, que le renforcement de l'encadrement pédagogique et éducatif des élèves était indispensable. Le ministre ose affirmer que, pour lui, l'école serait « l'institution la plus précieuse au cœur de la société ». Or pour la rentrée prochaine, il a été décidé de supprimer 17 postes d'enseignants et de CPE dans notre département. En quoi la suppression de postes de CPE permettra-t-elle de mieux lutter contre le harcèlement, garantir l'égalité des chances et le droit pour tous à l'instruction ? Les assistantes sociales ? Zéro création. Même constat pour les personnels de santé scolaire, les personnels administratifs et les psychologues de l'Education Nationale qui subissent eux aussi des « redéploiements ». Mais ce sont plusieurs millions d'euros que le ministre n'a pas utilisés dans son budget... !

Lors du Comité technique spécial départemental du 11 mars 2021, malgré le vote majoritaire « contre » des organisations syndicales, M. le DASEN a décidé de poursuivre avec la carte scolaire qu'il avait proposée.

Alors comme l'ont fait nos collègues d'Evariste Galois, nous posons la question : face à ce mur institutionnel, comment construire un rapport de force plus favorable pour défendre nos postes ? Dans un contexte marqué par plus de 1800 postes supprimés dans le second degré à la rentrée prochaine, alors que le nombre d'élèves devrait continuer à augmenter ? Pour construire ce rapport de force, nous proposons de :

- diffuser cet appel (y compris à la presse), nouer le contact avec tous les collègues qui cherchent comme nous à résister, poursuivre les contacts avec les parents d'élèves qui manifestent aussi des inquiétudes ;
- comme nous l'avons fait dans nos établissements respectifs, inviter partout les personnels à se réunir pour lister leurs propres revendications ;
- inviter les fédérations syndicales à soutenir nos revendications et nos initiatives pour les faire valoir ;
- nous revoir le 22 mars 2021 pour faire le point, plus nombreux encore ;

Unissons nos forces pour obtenir de Mme la Rectrice, de M. le Ministre, tous les postes, toutes les heures, toutes les classes que nous estimons indispensables pour le bon fonctionnement de nos établissements, pour améliorer les conditions de travail de nos élèves et des personnels.

RASSEMBLEMENT AU RECTORAT DE VERSAILLES

Le mercredi 24 mars 2021 – 14 heures

Contact : comite.evariste.galois@gmail.com